

Concertation préalable du Programme K6

Compte rendu de la rencontre de proximité n°2 sur le marché de Saint-Omer

Date : 7 mai 2022, de 9h00 à 12h30

Lieu : Saint-Omer, marché de la place du Maréchal Foch

Intervenants pour EQIOM, maître d'ouvrage du Programme K6 :

- Luc COUSIN, directeur du Programme K6
- Nathalie GHIDOSSI, directrice de projet
- Sylvain CODRON, coordinateur environnement

Garant de la concertation : Jean-Michel STIEVENARD

Teneur générale des échanges

L'équipe d'EQIOM a échangé avec une quinzaine de personnes afin d'informer sur le projet et sur la concertation préalable, de répondre aux questions éventuelles et de recueillir les contributions.

Les principaux sujets de contribution ont été les émissions de poussières, les impacts de la séquestration du CO₂ et les transports.

Plusieurs participants ont aussi demandé des explications sur le procédé de fabrication du ciment.

Plus de la moitié des personnes rencontrées connaissaient la cimenterie de Lumbres, pour habiter ou avoir habité à Lumbres, pour connaître un proche y habitant ou pour y avoir travaillé.

Principales questions posées et réponses apportées par EQIOM

Avertissement : les réponses ici consignées correspondent à une synthèse des éléments apportées par EQIOM au cours des rencontres de proximité. Pour approfondir les différents points, le lecteur peut se reporter au [dossier de concertation](#) qui présente en détail le Programme K6 et ses incidences potentielles sur le territoire.

L'origine des émissions de CO₂ et sa séquestration envisagée en phase conditionnelle du Programme 6 a été un des principaux sujets abordés de la rencontre de proximité. Les participants s'interrogent sur le risque d'acidification des océans, sur les impacts des transports et sur les opportunités de réutilisation.

Réponse d'EQIOM : le CO₂ ne sera pas stocké dans la Mer du Nord elle-même mais dans des couches géologiques profondes, à plusieurs kilomètres sous le plancher marin de la Norvège. Le stockage sera définitif : le CO₂ injecté sera piégé et se reminéralisera. La réutilisation est une option étudiée : dès la mise en service des installations de capture, si la phase conditionnelle est confirmée, 20 000 tonnes de CO₂ seront réutilisées chaque année. Ce volume de réutilisation reste cependant limité au regard des émissions de CO₂ d'une cimenterie, de l'ordre de centaines de milliers de tonnes par an, et de l'utilisation actuelle du CO₂ en France, dans l'industrie agroalimentaire, la lutte contre les incendies et dans les serres. Les autres options de réutilisation (fuel alternatif par exemple) sont aujourd'hui expérimentales ou insuffisamment développées. Elles ne permettront pas de répondre à l'ensemble du besoin mais elles sont intéressantes et EQIOM cherchera à maximiser la part de CO₂ réutilisé par rapport à la part de CO₂ séquestré. Au départ de Lumbres, le transport sera fait par wagons ou par canalisation : les deux options sont à l'étude. Le CO₂ sera transporté jusqu'à Dunkerque d'où il sera chargé sur des navires spéciaux ayant pour destination le site de stockage en Norvège.

Des précisions sont aussi demandées sur l'impact du Programme K6 sur l'avancement de la carrière.

Réponse d'EQIOM : le volume de calcaire prélevé est actuellement d'environ 1 million de tonnes par an et devrait être porté à 1,7 million de tonnes dans le cadre du projet. La carrière, dans sa configuration actuelle, dispose en effet de réserves de calcaire et d'argile pour les 30 prochaines années, en tenant compte de l'augmentation des besoins liée à l'accroissement de la capacité de production de l'usine. Au-delà, le plan d'exploitation prévoit d'ailleurs une extension progressive de la carrière, au travers d'acquisitions foncières réalisées et poursuivies. Les conditions d'exploitation resteraient les mêmes qu'aujourd'hui. EQIOM travaille en parallèle à l'utilisation de matières alternatives à l'argile et à la craie afin de réduire sa consommation de ressources naturelles.

Plusieurs participants habitant à Lumbres ou proches de personnes y habitant expliquent que les poussières sont un problème récurrent (dépôts sur les voitures, sur les panneaux solaires, etc.) et ont conduit certaines personnes à déménager. Une participante, propriétaire d'une habitation rue Jean-Baptiste Macaux, explique

que la proximité de la cimenterie rend difficile la vente de son bien. Plusieurs participants reconnaissent les efforts d'EQIOM ces dernières années mais indiquent que les poussières générées par les opérations de chargement du ciment dans les wagons, en particulier, sont toujours problématiques.

Réponse d'EQIOM : les poussières canalisées (sortant du four ou des broyeurs) sont celles les plus faciles à capter et pour lesquelles des investissements de plusieurs millions d'euros ont été effectués ces dernières années, en particulier sur le four 5, afin de réduire les émissions de poussières par l'installation d'un filtre à manches. Ces dispositions seront intégrées au four 6. Les poussières diffuses (liées à la manipulation de matières à l'extérieur, aux dépôts sur le sol remis en mouvement par les circulations, etc.) sont plus difficiles à capter. Le nettoyage des voiries internes de la cimenterie est aujourd'hui mis en œuvre pour limiter ces envols. La concertation préalable doit être l'occasion d'examiner les mesures additionnelles qui seraient nécessaires pour capter ces poussières diffuses.

Les autres nuisances de l'activité de la cimenterie, les odeurs et le bruit, ont été occasionnellement évoquées, même si les participants observent qu'elles sont moins dérangeantes. Un participant insiste sur le besoin de continuer la production locale, permettant le maintien de l'activité, même s'il y a des impacts.

Réponse d'EQIOM : un des objectifs du Programme K6 est effectivement la pérennisation de l'activité de la cimenterie de Lumbres et des emplois associés. Les émanations d'odeurs sont liées au dioxyde de soufre contenu dans les rejets atmosphériques des fours. Le nouveau four permettra de réduire de 80 % les émissions de dioxyde de soufre à la tonne de clinker produite, et de 66 % son volume global (en tenant compte de l'augmentation de la production). Quant au bruit, l'étude d'impact à venir doit permettre de réaliser des modélisations précises des niveaux de bruit et de confirmer la bonne conception des installations et équipements.

Le sujet des transports est revenu à plusieurs reprises : les participants demandent pourquoi le train n'est pas plus utilisé et l'impact de l'augmentation de la circulation sur la voie verte proche de l'usine. La rue Jean-Baptiste Macaux est concernée mais une participante note que le trafic des poids lourds qui y circulent n'est pas lié à l'activité de la cimenterie. Un participant observe que le transport ferroviaire paraît être une bonne option mais qu'il est lui-même générateur de nuisances, notamment avec les manœuvres.

Réponse d'EQIOM : la cimenterie est raccordée au réseau ferré national mais ce n'est pas le cas de tous les centres de distribution du ciment et de tous les clients d'EQIOM. Il en va de même pour l'apport de combustibles alternatifs : tous les centres de recyclage ne sont pas embranchés avec des voies ferrées. Quoi qu'il en soit, le transport ferroviaire est privilégié quand il est possible, par exemple pour les transferts de ciment vers les dépôts de la région parisienne. L'itinéraire principal utilisé par les poids lourds desservant la cimenterie traversera une voie verte en construction. Le besoin de sa sécurisation devra être évalué avec les collectivités locales, gestionnaires des voiries. Des aménagements liés au projet permettront d'améliorer les opérations de chargement des trains, de faciliter les manœuvres et ainsi de programmer plus tôt les départs de train en soirée. À ce titre, EQIOM, en accord avec la SNCF, avait accepté il y a quelques années de décaler en soirée les départs de train pour limiter la fermeture du passage à niveau de

Lumbres en journée qui perturbait la circulation routière à l'heure des écoles et des arrivées au travail des entreprises locales.

Un participant s'interroge sur la pollution générée par la valorisation des combustibles alternatifs. Un autre suggère d'utiliser les énergies éolienne et/ou solaire pour répondre aux besoins énergétiques de la cimenterie.

Réponse d'EQIOM : dans un four de cimenterie, les déchets sont détruits à une température supérieure à 1 400°C dans le four et à plus de 1800 °C dans la flamme ce qui garantit une élimination très efficace. La quantité de rejets atmosphériques et de résidus solides est minimisée (ces derniers sont directement réutilisés dans la fabrication du ciment). Leur utilisation n'a pas d'influence sur les émissions de la cimenterie, voire permet de les améliorer par leur teneur en soufre réduite et leur moindre puissance calorifique. Les besoins électriques de la cimenterie sont continus : les énergies éoliennes et solaires, intermittentes, ne permettraient d'y répondre que de façon très partielle.

Un participant demande si la récupération de la chaleur est envisageable pour répondre aux besoins énergétiques des équipements publics proches comme la piscine.

Réponse d'EQIOM : la récupération de la chaleur fatale (non-utilisée) des fumées, dans l'optique de créer un réseau de chaleur desservant des équipements publics comme la piscine de Lumbres, a été étudiée il y a quelques années. L'étude avait conclu que la distance à parcourir pour rejoindre les équipements publics et sa faible densité en besoins thermiques sur Lumbres, ne permettait pas de créer un réseau de chaleur efficace et concurrentiel. Le Programme K6 ne change pas cet état de fait. Néanmoins, l'évolution éventuelle des conditions économiques et réglementaires pourraient conduire à réexaminer cette option.